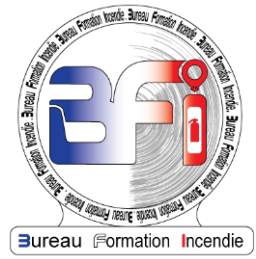


SAS BFI - INCENDIES



MODULE COMPLEMENTAIRE S.S.I.A.P. 2 CHEFS D'EQUIPE DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

Suivant l'arrêté du 2 mai 2005 modifié le 30 décembre 2010

Prérequis et Public visé :

Les sous-officiers des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale titulaires de l'unité de valeur PRV 1 ou AP 1 ou du certificat de prévention, délivrés par le ministère de l'intérieur, désirant obtenir le diplôme SSIAP 2 par équivalence. 12 stagiaires maximum.

Être titulaire du SST ou PSE 1 en cours de validité ou PSC1 en cours de validité.

Être ou avoir été, Sous-officiers Sapeurs-Pompiers pendant minimum 1 an et titulaire du PRV1 ou AP1 ou du certificat de prévention.

Objectifs de la formation :

Intervenir efficacement en situation particulière.

Former les agents à la sécurité incendie.

Diriger le poste de sécurité incendie en cas de sinistres.

Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours.



Contenus de la formation :

UV1 : Manipulation des systèmes de sécurité incendie

Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe est susceptible d'intervenir, Identifier et interpréter les différents signaux.

UV2 : Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité Incendie.

UV3 : Chef du poste central de sécurité en situation de crise

Connaître les procédures et les consignes.

Gérer les intervenants.

Prendre les décisions adaptées.

Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers.

Compétence du formateur et pédagogie :

Formateur S.S.I.A.P 3 ayant une pratique régulière des prescriptions légales de sécurité.

Questions pratiques :

Nombre de stagiaires : 12 stagiaires maximum.

Lieu de la formation : Dans vos locaux

Moyens pédagogiques : Visuels sur vidéo projecteur Moyens de secours Moyens mobiles

Durée de la formation : 28h00 4 Jours (Théorie-Pratique-Test) 08h00-12h00 / 13h00-16h00

Tarifs sur Demande

Recyclages :

Recyclage tous les 3 ans.

Recyclage tous les 2 ans en matière de secourisme.

Attribution Finale :

Délivrance du Diplôme SSIAP 2 délivrée par le centre et certifiée par le service départemental et de secours. (SDIS)



VERSION P-MCSI2 -15/03/2021